

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PERREUX

Séance du 12 décembre 2019

NOMBRE DE MEMBRES CONSEILLERS 18 EN EXERCICE **PRESENTS** 12 **VOTANTS** 15

> DATE DE CONVOCATION

5 décembre 2019

DATE D'AFFICHAGE

1 9 DEC. 2019

Codification: 7.1

rendu exécutoire Acte après dépôt en Souspréfecture de Roanne le 1 9 DEC. 2019 et publication du

1 9 DEC. 2019 Le Maire, Jean-Yves BOIRE



L'an deux mille dix-neuf, le douze décembre, le Conseil Municipal, dûment convoqué le cinq décembre deux mille dix-neuf s'est réuni en séance ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Jean-Yves BOIRE, Maire.

Etaient présents: Jean-Yves BOIRE, Christian MATRAS, Christine VALADE, Bernard PLACE, Patrick DUCROS, Christian LAREURE, Chantal SAVARINO, André ALEX, Marcel DUMAS, Sylvie RENARD, Patricia PERRET et Antoine DUPIN.

Absents avec excuse: Fabienne STALARS donne pouvoir à Jean-Yves BOIRE

Samuel CATELAND donne pouvoir à Christian

LAREURE

Maryline PHILIPPE-HENRIQUES

donne

pouvoir à Patricia PERRET

Absents sans excuse (= sans pouvoir): Yvette HILMEYER-JOBERT-POLETTE, Jérôme RACINE et Julia WILMET

Secrétaire élu pour la durée de la séance : Christian MATRAS

OBJET: 2019-054: décision modificative n°3

Monsieur le Maire explique que le Conseil Municipal est appelé à approuver une décision modificative (DM) pour réajuster les crédits en lien avec toutes les écritures de fin d'année à réaliser :

- ajout de crédits en fonctionnement pour payer la contribution à 30 millions d'amis suite à validation de la convention
- amortissement d'une vente de terrain pour un montant de 245 euros
 - opérations d'ordre pour régularisations en investissement

cusé de réception - Ministère de l'Intérieur

	Fonctionnement
Dépenses	Chapitre 65 compte 6558 autres contributions obligatoires: +380,00 € Chapitre 022 dépenses imprévues: -380,00 € Chapitre 042 compte 6811 dotations aux amortissements des immobilisations: +245,00 € Chapitre 011 compte 6226 honoraires: -245,00 €

	Investissement
Dépenses	Chapitre 041 compte 2128 autres agencements et aménagements de terrains : + 16 261,14 € Chapitre 041 compte 2135 installations générales, agencements, aménagements des constructions : + 4 992,00 €
Recettes	Chapitre 041 compte 2031 frais d'études : + 16 261,14 € Chapitre 041 compte 2031 frais d'études : + 4 992,00 € Chapitre 040 compte 2804422 : + 245,00 € Chapitre 13 compte 1321 : - 245,00 €

Conformément à l'article L 1612-4 du Code Général des Collectivités Territoriales et ouï cet exposé, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- D'approuver la décision modificative n°3.
- De procéder aux écritures budgétaires.
- **D'amortir** sur 1 année le montant de 245 euros relatif à la vente d'un terrain.

Ainsi fait et délibéré, Ont signé au registre tous les membres présents, Copie certifiée conforme,

A PERREUX, le 17 décembre 2019

Le Maire,

cusé de réception - Ministère de l'Intérieur 12-214201709-20191212-054-2019-DE

cusé certifié exécutoire

iception par le préfet : 19/12/2019 iblication : 19/12/2019